MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 22793 du 18 mai 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR : *INTJ1810760S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 60396 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727035S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juin 2018 :

Meheu Nicolas NIGEND : 134411 NLS : 5311163

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2018 :

Coudannes Jean-Philippe NIGEND : 136096 NLS : 5312127

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er juin 2018 :

Cléret Christophe NIGEND : 162507 NLS : 8019420
Ravel Julien NIGEND : 189927 NLS : 8044363
Dejean Alexis NIGEND : 176875 NLS : 8033684

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2018 :

Brilland Antony NIGEND : 247198 NLS : 8089246
Prévaud Benjamin NIGEND : 331836 NLS : 8132423
Lopez Benjamin NIGEND : 301649 NLS : 8090528

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 mai 2018.

Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
J.-P. Michel